

Impôts annuels, taxes diverses, prix de l'eau

Impôts annuels

Impôt communal sur le revenu	83.6 % de la cote cantonale
Impôt communal sur la fortune	83.6 % de la cote cantonale

Taxes annuelles

Contribution immobilière		1.5 o/oo de la valeur fiscale
Taxe d'exemption SP		Fr. 60.-- / personne célibataire Fr. 30.-- / personne mariée
Taxe de base (déchetterie)		Fr. 60.-- / ménage 1 personne Fr. 90.-- / ménage 2 personnes Fr. 120.-- / ménage 3 personnes Fr. 140.-- / ménage 4 personnes Fr. 150.-- / ménage 5 personnes et plus
Sacs ordures		Fr. 2.00 / sac de 35 litres Fr. 3.00 / sac de 60 litres Fr. 4.50 / sac de 110 litres
Taxe chiens		Fr. 30.-- / chien
Eau potable -	Abonnement de base	Fr. 50.-- / année
	Consommation	Fr. 1.10 / m ³
Compteur d'eau		Fr. 18.-- / Conduite ¼ pouce Fr. 24.-- / Conduite 1 pouce Fr. 30.-- / Conduite 1 ¼ pouce Fr. 48.-- / Conduite 1 ½ pouce Fr. 72.-- / Conduite 2 pouces
Taxe incendie (bâtiment non raccordé au réseau d'eau)		Fr. 50.-- / bâtiment avec 1 logement Fr. 100.-- / bâtiment avec 2 logements Fr. 150.—à Fr. 300.-- / autres
Epuration des eaux usées –	Taxe de base	Par unité locative : Fr. 100.-- / année
		Selon la surface en zone : 30 cts x m ² x indice
	Consommation	Fr. 2.-- / m ³
Taxe eau de construction		Fr. 200.—pour villa Fr. 500.—pour locatifs ou similaires
Taxe de raccordement eau potable		Fr. 15.--/m ² x surface x indice
Taxe de raccordement épuration		Fr. 17.--/m ² x surface x indice Fr. 3'000.00 par unité locative Fr. 2.00 par m ² de surface imperméabilisée
Taxe de remplacement place PC		Fr. 1'650.-- / place
Emolument communal constructions –	Taxe de base	Fr. 100.—
	Tarif horaire	Fr. 50.—/ heure